

## AVIS PUBLIC

### **Engagement dans la procédure d'un PAPNQ – « Haargarten Phase1 » à Wiltz**

La Commune de Wiltz est saisie d'un projet d'aménagement particulier nouveau quartier intitulé « Haargarten Phase 1 » à Wiltz situé dans la Route de Winseler / Rue de l'Industrie élaboré par le bureau d'études « Jonas Architectes Associés » pour le compte de l'Administration Communale de Wiltz, et visant la construction de onze maisons unifamiliales et deux immeubles mixtes comprenant vingt-trois appartements et une surface de cinq cents mètres carrés de commerce ou bureaux .

Conformément à l'article 30 de la loi modifiée du 19 juillet 2004 concernant l'aménagement communal et le développement urbain, il est porté à la connaissance du public que le dossier y relatif est déposé au service technique de l'administration communale de Wiltz, où le public peut en prendre connaissance à partir du 22 septembre 2021 pendant trente jours. Les observations et objections contre le projet sont à présenter par écrit au collège des bourgmestre et échevins de la commune de Wiltz, sous peine de forclusion, endéans ce délai de publication.

Pendant la même durée, la version électronique du dossier peut être consultée sur le site internet de la commune de Wiltz [www.wiltz.lu](http://www.wiltz.lu). Seules les pièces déposées à la maison communale font foi.

Wiltz, le 17 septembre 2021

Pour le collège des bourgmestre et échevins de la commune de Wiltz,

Le bourgmestre,



La secrétaire ff,

